

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Marseille, le 27 septembre 2019

# Santé des fleuves et des océans : CNR soutient la Fondation Tara Océan et signe un partenariat pour 3 ans

Animés par des objectifs communs de sensibilisation et d'amélioration des connaissances scientifiques pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité aquatique et marine, CNR, concessionnaire du fleuve Rhône, et la Fondation Tara Océan, ont signé ce 27 septembre un partenariat pour 3 ans.

Il vise, dans le cadre de la mission scientifique « Microplastiques 2019 » de la Fondation, à étendre ses recherches et poursuivre les études sur le fleuve Rhône, et notamment à évaluer les dynamiques de transport des microplastiques et leurs dégradations dans le cours d'eau.

Ce partenariat comprend également un volet pédagogique de sensibilisation du grand public et des collectivités, par le biais notamment de conférences, expositions, ateliers, et visites du bateau lors de ses escales.

Elisabeth Ayrault, Présidente directrice générale de CNR, et Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan, ont signé ce nouveau partenariat, à l'occasion de l'escale marseillaise du bateau du 27 septembre au 2 octobre.

« Le changement climatique, la diminution des ressources en eau et la préservation de la biodiversité sont des enjeux d'urgence au niveau planétaire, mais aussi sur le fleuve que nous gérons. Au-delà des actions environnementales que nous menons chez CNR, aux côtés des acteurs des territoires rhodaniens, nous avons souhaité par ce nouveau partenariat contribuer à l'accélération de la « transition plastique », en accompagnant la Fondation Tara Océan dans ses missions de recherche, de compréhension et de sensibilisation » a déclaré Elisabeth Ayrault à l'occasion de cette signature

« Cette recherche fondamentale que nous menons sur le Rhône notamment comporte un enjeu sociétal fort, il est essentiel que les acteurs des collectivités s'en emparent pour changer notre rapport aux ressources, à leur préservation, et à très court terme, pour changer de mode de consommation, de production. Le soutien de CNR est un signal fort de la mobilisation des acteurs publics et régionaux » a indiqué Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan.

# La mission Microplastiques 2019 de la Fondation Tara Océan, mieux comprendre l'origine la pollution plastique de la terre à la mer

Depuis mai 2019, la Mission Microplastiques 2019 explore 10 grands fleuves européens pour comprendre l'impact de la pollution plastique et ses origines. Comme le souligne Erik Orsenna, l'un des parrains de la Fondation Tara Océan et président d'IAGF (Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves, collectif d'acteurs créé à l'initiative de CNR en 2015) : « En tant que spécialiste des fleuves, j'ai la très forte conviction que la

#### **Contacts Presse:**

santé de l'Océan dépend de la santé des fleuves. Macrodéchets ou microplastiques de quelques millimètres de diamètre présents dans les eaux salées proviennent en effet à 80% de la terre (ruissellement et fleuve) et représentent un volume d'environ 8 millions de tonnes par an au niveau mondial, soit l'équivalent d'un camion-benne par minute! Les scientifiques de la nouvelle mission Microplastiques étudient précisément cette articulation entre les fleuves et les océans, un gap scientifique à franchir »

Au cours de la mission, l'échantillonnage est réalisé sur 10 des 15 principaux fleuves d'Europe : la Tamise (Angleterre), l'Elbe et le Rhin (Allemagne), la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône (France), le Tage (Portugal), l'Èbre (Espagne) et le Tibre (Italie).

Les prélèvements de microplastiques (1 - 5mm), particules micrométriques (1-1000  $\mu$ m) et nanoplastiques (1-999 nm) sont effectués en surface et dans la colonne d'eau. Ils sont autant d'indices et de « pièces à conviction » pour remonter à l'origine de la dispersion, identifier les foyers de dispersion (selon leur taille et leur nature chimique), et cibler les plus fortes concentrations de microplastiques pour agir, demain, à la source.

### CNR, un engagement partenarial dans le développement durable en faveur de l'environnement

Engagée historiquement dans le développement durable, CNR, dans le cadre de ses missions, veille à la préservation du patrimoine naturel et à la mise en valeur patrimoniale, économique et touristique du domaine concédé. Ce domaine concédé comprend des milieux naturels et artificiels extrêmement riches du point de vue de l'intérêt écologique qui nécessitent des actions de protection, de préservation et de mise en valeur.

Depuis 2003, des actions en faveur de la préservation de l'environnement sont menées par CNR, grâce à ses Missions d'intérêt Général, actions volontaires en faveur de la Vallée du Rhône, et en déclinaison des orientations du SDAGE Rhône Méditerranée et de son programme de mesures. Ces dernières comprennent 3 axes principaux :

La restauration hydraulique et écologique des milieux

La restauration de l'axe de migration et des connexions piscicoles

La gestion et la valorisation des milieux naturels du domaine concédé.

Ainsi, un important programme de réhabilitation des lônes et de restauration de marges alluviales est mené, sur les tronçons et sites des vieux Rhône identifiés comme prioritaires, comme à Montélimar, Donzère, Péage de Roussillon; la réalisation de passes à poissons qui facilitent la circulation dans le Rhône des espèces migratrices (à l'instar de celle de Sauveterre, inaugurée en 2018, et celle de Le Pouzin, inaugurée en juin 2019) permet d'agir en faveur de la restauration de la continuité piscicole...

Ces opérations sont réalisées en partenariat avec les acteurs locaux et les territoires.

C'est dans cet esprit de préservation de la biodiversité que CNR a souhaité contribuer à une meilleure connaissance du transport des fragments de plastiques empruntant le Rhône jusqu'à la mer, en soutenant la Fondation TARA Océan.

#### A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

CNR est une société anonyme d'intérêt général, majoritairement publique : elle est engagée dans une démarche RSE déclinée en valeurs d'entreprise, qui guide son mode de développement et son action au quotidien. Elle réalise en particulier des missions d'intérêt général sur la concession du Rhône, en faveur du développement local des territoires sur lesquels elle exerce son activité. En particulier, CNR soutient la recherche scientifique et de nombreuses grandes écoles d'ingénieurs contribuant ainsi à une meilleure connaissance du fleuve Rhône et des enjeux climatiques.

#### A propos de la Fondation Tara Océan

La Fondation Tara Océan, première fondation reconnue d'utilité publique consacrée à l'Océan en France, mène une révolution scientifique autour de l'Océan. Elle est l'un des membres fondateurs de la Plateforme Océan et Climat. Elle développe une science de l'océan ouverte, innovante et inédite qui nous permettra demain de prédire, anticiper et mieux gérer les risques climatiques. Elle utilise cette expertise scientifique de très haut niveau pour sensibiliser et éduquer les jeunes générations, mobiliser les décideurs politiques au plus haut niveau et permettre aux pays émergents et en développement d'utiliser ce nouveau savoir autour de l'Océan. Véritable laboratoire scientifique flottant, la goélette Tara a déjà parcouru plus de 375 000 kilomètres, faisant escale dans plus de 60 pays lors de 4 expéditions majeures, menées en collaboration avec des laboratoires internationaux d'excellence (CNRS, CEA, PSL, EMBL, MIT, NASA...).